

Lausanne, le 28 juillet 2017

### Communiqué de presse

## L'initiative « Une baisse d'impôts pour la classe moyenne » a été déposée Le PLR Vaud se réjouit du dépôt de l'initiative et de ses effets sur la classe moyenne

**Plus de 13'000 signatures validées, sur les 12'000 requises, ont été récoltées pour l'initiative cantonale « Une baisse d'impôts pour la classe moyenne ». Elles ont été déposées aujourd'hui à l'administration cantonale. Le PLR Vaud se réjouit de ce succès. Une fois les signatures validées par le canton, l'initiative des Jeunes Libéraux-Radicaux vaudois (JLRV) passera devant le Grand Conseil, où les partis du centre-droite, qui soutiennent l'initiative, possèdent la majorité. Tandis que la gauche s'applique à augmenter la pression fiscale sur la classe moyenne – via des prélèvements sur les salaires et des taxes en tout genre (on pense notamment au projet d'assurance bucco-dentaire) –, le PLR agit pour baisser cette pression via un rééquilibrage justifié : alors que les primes d'assurance-maladie obligatoire n'ont cessé d'augmenter, les déductions possibles dans la déclaration d'impôts n'ont, elles, jamais bougé. Il était temps d'agir.**

Le PLR Vaud se réjouit du dépôt auprès de l'administration cantonale de l'initiative « Une baisse d'impôts pour la classe moyenne », avec plus de 13'000 signatures. Le parti cantonal a soutenu la section jeune dans la récolte, avec les autres partis du centre-droite vaudois, UDC et Vert'libéraux.

Cette initiative n'a pas la prétention de répondre à l'augmentation des coûts de la santé et de facto des primes de l'assurance-maladie obligatoire et elle ne l'a jamais revendiqué. Cette initiative se veut pragmatique, réaliste et souhaite agir rapidement là où nous le pouvons aujourd'hui. Dans le flou qui entoure la santé, il y avait une fenêtre d'action concrète pour diminuer la charge fiscale qui pèse sur les épaules de la classe moyenne. Les JLRV l'ont exploitée.

Le PLR souhaite préciser que cette initiative servira à toute la classe moyenne, particulièrement à la classe dite « inférieure ». Celle-ci arrive encore aujourd'hui à payer ses impôts, mais risque un jour – à force de ponctions diverses – de ne plus y parvenir. Cette initiative vise ainsi à éviter que ces contribuables, n'arrivant plus à joindre les deux bouts, tombent à l'aide sociale. En outre, il ne s'agit pas d'une modification du taux d'impôts – qui est progressif – mais d'élever les plafonds. Ainsi, chaque contribuable bénéficiera de l'initiative. Si la gauche y voit un favoritisme de la classe "supérieure", elle doit revoir ses leçons de fiscalité.

De plus, le PLR souhaite répondre à une critique entendue pendant la récolte : si l'initiative entre en vigueur, les personnes qui aujourd'hui touchent des subventions pour leurs primes d'assurance-maladie obligatoire ne pourront plus déduire la part subventionnée de leurs primes. C'est juste, elles ne pourront plus déduire que la part qu'elles paient réellement. Mais n'est-ce pas du bon sens ? Le contribuable qui paie ses impôts et qui finance les subventions des autres (quand bien même elles sont tout à fait légitimées) donne deux fois, alors que de l'autre côté, celui qui touche une subvention peut se permettre de la déduire de son revenu, gagnant ainsi deux fois. Pour le PLR, la situation actuelle est un contrat à sens unique, qui permet aux uns de déduire l'argent des autres. Grâce à cette initiative, ce non-sens pourra être effacé.

Le PLR Vaud sera désormais attentif au travail des parlementaires et attend des députés du centre-droite et de la gauche, une approche pragmatique de l'initiative et un fort soutien au texte.

---

#### Contacts :

**Frédéric Borloz**, président du PLR Vaud, 079 204 43 30

**Loïc Hautier**, président du comité d'initiative, 079 309 20 11

**Laurine Jobin**, secrétaire générale du PLR Vaud, 079 936 71 65